

Le Mot de Madame le Maire...

Chers Amis,

Je suis très heureuse de vous retrouver pour cette rentrée.

Beaucoup de manifestations, d'événements se sont déroulés depuis le dernier Mauld'Infos. Si l'actualité mondiale nous a servi son lot d'épreuves et de drames, les nouvelles de notre région sont plutôt optimistes. Les manifestations n'ont pas manqué cette année :

Le 2 septembre, le soixantième anniversaire de la libération s'est déroulé dans des conditions idéales, avec une foule considérable pour fêter cet événement.

Le 22 août une démonstration de dressage de chiens, nous a été offerte par le Club Canin.

Le Centre de Loisirs, toujours très sollicité, avec la participation de cinquante enfants, occupés pour tout le mois de juillet.

Le 14 juillet, fête pour une grande partie des Mauldois, avec les jeux inter associations, organisés par l'amicale des Sapeurs Pompiers, dans une ambiance très sympathique, malgré le temps qui n'était pas au plus beau.

Le 6 juillet, l'événement de l'année « Le tour de France », qui lui aussi a mis notre village en fête, avec la participation d'une foule considérable, en coordination avec nos amis de Brunehaut, dans une ambiance très chaleureuse.

Le ducasse de juin qui fut aussi un succès, la foire artisanale qui attire toujours un grand nombre de visiteurs.

Voilà de quoi distraire tous les habitants de notre commune.

La rentrée aux écoles, a vu l'ouverture d'une garderie, un service qui est devenu maintenant incontournable.

L'inauguration d'un plateau multisports fut un succès, nous pouvons remercier « La Porte du Hainaut » pour ce cadeau, qui est maintenant à la disposition de nos jeunes et aussi du groupe scolaire.

L'église sera maintenant bien chauffée en toute sécurité, avec un chauffage flambant neuf.

Le mise en place du tri sélectif qui débutera le 1^{er} octobre afin de recycler nos déchets, pour que nous laissions autant que possible une planète propre à nos enfants. Pour la commune de Maulde le 1^{er} ramassage est prévu le mardi 5 octobre.

Une bonne nouvelle de dernière minute pour la plus grande joie de nos internautes, France Télécom, nous annonce que nous aurons l'ADSL pour le 25 novembre 2004.

Voilà un petit aperçu de ce qui se passe au sein de notre petit village.

Je remercie vivement toutes les personnes qui se dévouent pour qu'il fasse bon vivre à Maulde, je vous souhaite une excellente rentrée avec de bonnes résolutions pour tous nos enfants et nos jeunes étudiants.

Bon courage pour cette année scolaire !

AVIS

COMMUNE DE MAULDE

Révision du Plan d'Occupation des Sols

Enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) arrêté par le Conseil Municipal.

Par arrêté du 5 octobre 2004, Madame le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de P.L.U. arrêté par le Conseil Municipal.

A cet effet, Monsieur Christian ADRIANSEN domicilié 122, av. Foch à Marcq-en-Baroeul (59700), a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie du 27/10/2004 au 27/11/2004 aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

- **Mercredi 27 octobre 2004 de 15 H à 18 H**
- **Lundi 8 novembre 2004 de 15 H à 18 H**
- **Jeudi 18 novembre 2004 de 15 H à 18**
- **Samedi 27 novembre de 9 H à 12 H.**

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 janvier 2004

Présents : Mmes GUISLAIN, SIMON, VASTESAEGER, Mrs DHONDT, DUSART, LEGROS, GABEZ. BEAURY, BEAUMONT, JOSEPH.

Absents excusés : Mmes DROISSART, COPIN, Mrs BOUCHEZ, DUEE, LOHEZ

Relais Assistantes Maternelles :

Mme MACREZ est venue présenter les missions du Relais Petite Enfance créé en novembre 1998, avec le Parc Naturel de la Scarpe, indépendant depuis 2 ans.

Missions : - Optimiser la garde de l'enfant chez l'assistante maternelle agréée,
- Information des 27 communes à gérer,
- Animations exceptionnelles, visite zoo, atelier psychomotricité, spectacle...
- Info tous les trimestres, Flash , courrier pour les animations,
- Déplacement une fois par an dans chaque commune pour animation.

Le relais travaille en réseau avec les élus, les autres relais, les haltes garderies, les PMI, la CAF.

Objectif : - Augmenter le nombre d'assistantes maternelles, en montrant les avantages d'être agréée.

- Réfléchir sur de nouvelles animations
- Réfléchir sur le contenu juridique.

Délibérations :

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée, présentée par la SARL DELQUIGNIES Stockage à Mortagne. Le Conseil n'a pas de remarque à faire et donne un avis favorable à cette demande.

Le Conseil accepte l'adhésion au SIDENFrance des communes de Joncourt, Ribeuville, Rogecourt et St Martin Rivière (Compétences II-III-IV)

Le Conseil accepte l'adhésion au SIAN de la commune de Bariris au Bois(Aisne)

Le Conseil accepte l'adhésion des Communes d'Enquin les Mines, Erny Saint Julien, Estrée-Blanche, Liettes (Pas de Calais) Grandlup, Fay et Pierrepont (Aisne) au SIDENFrance pour la compétence I. Suite à la demande du Conseil Municipal, le Conseil Général du Nord a inscrit au programme 2003 le curage des cours d'eau non domaniaux le curage du cours d'eau « Couture de chorette ».

Le Conseil accepte de reverser au Département 60 % du montant de la dépense TTC prévue soit 60 % de 10 000 €, pour environ 2000 m. Le Conseil demande de rappeler aux propriétaires riverains qu'ils doivent entretenir les abords des fossés.

Questions Diverses :

Subvention des anciens combattants revalorisée, compte tenue d'une nouvelle commémoration. Elle sera maintenant de 250 €.

La Chambre des métiers sollicite la participation de la commune au financement de l'apprentissage de Florent Lagache au CAP de Ortho Prothésiste. Le Conseil donne son accord pour une subvention équivalente à celle accordée pour Laurent Legrain (80 €) (à titre d'information la chambre des métiers informe qu'une semaine d'apprentissage revient à 82 €)

Réunion du 26 mars 2004

Présents : Mmes GUISLAIN Evelyne, SIMON Caroline, COPIN Christelle, Mrs DHONDT Michel, BEAURY André, JOSEPH Joël, BOUCHEZ Daniel, DUEE Didier, GABEZ André, BEAUMONT Géric, DUSART Guy, LOHEZ Jean-Claude.

Absents excusés : Mmes VASTESAEGER Monique (Procuration à Mr BEAURY André)

Mr LEGROS Jean, Mme DROISSART Marie-Paule.

Délibérations :

Le montant de la vacation attribuée au contrôleur des impôts est fixé par le Conseil Municipal, Le conseil estime le montant de cette vacation à 60 €.

Mme le Maire présente la convention proposée par le Centre de Gestion concernant les visites médicales du personnel effectuées 1 fois par an. Le conseil donne son accord pour que Mme le Maire signe cette convention.

Concernant la convention avec le Conseil Général pour la récupération de la TVA sur les travaux de voirie, le Conseil propose de consulter d'abord le SIVOM qui détient la compétence voirie des communes.

La CLI de St Amand propose une aide aux personnes âgées, le Conseil s'abstient et demande des informations supplémentaires car il existe déjà le service d'aide ménagère de Mortagne.

La CAF nous propose un contrat petite enfance. Le Conseil estime qu'il serait préférable que la commission concernée rencontre Mme BERTRAND, (représentant la CAF) pour des explications plus précises. Mr LOHEZ se charge de la contacter, afin de fixer un rendez-vous.

Informations :

Toyota propose la visite de son usine d'Onnaing au Conseil Municipal (30 personnes). Le Conseil accepte à l'unanimité.

Réunion du 13 mai 2004

Présents :

Mmes GUISLAIN, VASTESAEGER, SIMON, COPIN, DROISSART, Mrs DUSART, LEGROS, DUEE, GABEZ, BEAURY, BOUCHEZ, JOSEPH, DHONDT, LOHEZ, BEAUMONT.

Délibérations :

A la demande du SIDEN France le Conseil accepte l'adhésion des communes d'Autremencourt, Fourdrain, Manicamp, Quievry sur Oise, Villequier-Aumont (Aisnes) Eblinghem, Neuville sur Escaut (Nord) au Syndicat SIDENFrance pour les compétences II, III et IV ainsi que les communes de Caullery, Neuville sur Escaut (Nord) Presles et Thierry (Aisnes) Sailly en Ostrevent (Pas de Calais pour la compétence D).

A la demande du SIAN le Conseil accepte l'adhésion des communes de Raches et Ochtezeele pour les compétences I et II au SIAN.

PLU : Madame le Maire demande l'avis du Conseil concernant l'arrêt projet du PLU, avant l'envoi aux partenaires associés (Préfet, DDE, Parc Naturel, Voies Navigables, Services Fiscaux, Communes Limitrophes, SIDEN etc...) Le Conseil accepte l'arrêt projet à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'accord du Conseil pour la création d'un poste d'animateur auxiliaire pour la garderie qui ouvrira à la rentrée de septembre : Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame le Maire et le Conseil nomment le directeur et les moniteurs du CLSH :

Directeur : Mr BOUCHEZ, Fabien.

Monitrices : Melles DESMONS Céline, DELPLANQUE Betsy, BLAIRON Céline, GUIOT Ludivine, GRIFFA Hélène.

Les aides moniteurs seront BERQUET Mickaël, GRIFFA Sophie, GUIOT Amélie, DESMONS Christine, MIDAVAINÉ Marjorie, BLAIRON Magalie.

Questions diverses :

Madame le Maire annonce que le plateau multisports sera bientôt terminé.

L'école veut conserver une aire de jeux, saut en largeur qui se fera le long de l'école primaire.

Le boulodrome sera aménagé sur la partie qui a servi de dépôt pendant les travaux.

Concernant la visite de l'usine Toyota, elle aura lieu le 19 mai à 14 heures.

Réunion du 30 juin 2004

Présents :

Mmes GUISLAIN, VASTESAEGER, SIMON, DROISSART, Mrs DHONDT, LOHEZ, BEAURY, DUSART, LEGROS, DUEE, GABEZ, JOSEPH, BOUCHEZ, BEAUMONT.

Absente excusée : Mme COPIN

Délibérations :

Garderie : Madame le Maire annonce l'embauche de Melle KAYSER Marjorie au poste d'animatrice de la garderie. Elle sera aidée par Mme DELANGLEZ Roseline.

Le local prévu est le dortoir de l'école maternelle.

Le tarif est de 1.90 € pour 1 h 30.

Questions diverses :

Contrat petite enfance :

Compte rendu de l'intervention de Mme BERTRAND de la CAF. Il s'agit d'un contrat de 3 à 5ans renouvelable, gratuit pour subventionner des actions en faveur des enfants de 0 à 6 ans, le programme est établi en collaboration par la commune et la CAF et doit prévoir 15.24 € de dépenses / an /enfant de moins de 6 ans.

La participation est de 60 % minimum par an pour les communes de moins de 5000 habitants.

Possibilité d'avenants en cours de contrat. Le Conseil est d'accord sur le principe pour signer le contrat petite enfance à l'unanimité.

Prévoir une réunion pour préparer le projet avec la commission concernée et Mme Bertrand.

Ecole : 90 enfants prévus à la rentrée -

Réunion du 26 août 2004

Présents : Mme GUISLAIN, Mrs DUSART, DHONDT, BEAURY, JOSEPH, GABEZ, LEGROS, LOHEZ, BOUCHEZ, Mmes VASTESAEGER, Mr BEAUMONT.

Absents excusés : Mmes SIMON, COPIN DROISSART et Mr DUEE

Délibérations :

Madame le Maire et le Conseil fixent le tarif du repas à la cantine scolaire pour l'année 2004-2005.

Le repas prix du repas sera de 2.90 €.

A la demande du SIDEN le conseil accepte l'adhésion des communes de Marquion et Monceau le Waast pour la compétence I,

l'adhésion des communes de Cléty et Ronssoy pour la Compétence III,

l'adhésion des communes de Cléty, Laval en Laonnois, Presles et Thierny, Ronssoy, Servais pour la compétence IV.

Mise en place du tri sélectif, premier ramassage mardi 5 octobre.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE MIXTE DE MAULDE

L'Amicale Laïque mixte de Maulde est heureuse de souhaiter aux enfants, ainsi qu'à leurs parents, une bonne rentrée 2004-2005.

L'Amicale Laïque, rappelle aux parents d'élèves, que cette année, comme toujours, est ouverte à toutes personnes désireuse d'apporter son aide, ses idées, ses réflexions, aux différentes manifestations organisées au profit des élèves Marcel Dhot.

2003-2004, fut riche en festivités : Halloween (souper au fromage), le marché de Noël, Carnaval, exposition des dessins de Pâques, fête de juin, vente de grilles pour la fête des mères et la fête des pères...

Tous les bénéfices de ces manifestations ont servis à financer : du matériel hi-fi, les jouets offerts à Noël, les chocolats de Pâques, les livres de fin d'année, et le voyage pédagogique.

2004-2005 a démarré sur les chapeaux de roues, avec l'organisation de notre premier loto qui eu lieu le 12 septembre. Bien d'autres projets sont déjà en étude.

Mais il faut se rendre à l'évidence, qu'en raison du trop peu de parents d'élèves qui s'investissent ou qui viennent apporter leur contribution par leur présence aux différentes manifestations, « pourtant aux profits de leurs enfants scolarisés à Marcel Dhot », nous serons sûrement amenés à diminuer nos dépenses ou à renoncer à certains projets qui nécessitent des fonds parfois importants. (Noël, livres de fin d'année...).

Toutefois, l'Amicale Laïque remercie toutes celles et ceux qui par leur présence ou leur bonne humeur font que ces manifestations soient toujours un succès.

Nos projets pour l'année scolaire 2004-2005 sont :

- Halloween et le souper aux fromages (le 6 novembre)
- Soirée Sainte-Catherine – Saint Nicolas pour les 10-16 ans (le 27 novembre)
- Noël, et bien d'autres pour le second semestre.

Cordialement

Le Président et le Comité

SPORTS ET LOISIRS

Suite à la démission de notre président Mr VASTESAGER Lucien, nous nous sommes réunis en assemblée générale pour l'élection du nouveau bureau.

Le bureau se compose donc :

Président : Mr GABEZ André
Vice Président : Mr DUJARDIN Jean-Claude
Secrétaire : Mme JOSEPH Dominique
Trésorière : Melle GABEZ Stéphanie

Je remercie tous les membres pour l'élection du nouveau bureau.

Je tiens à féliciter Mr VASTESAGER pour ces nombreuses années passées au sein de l'association et pour tout le travail qu'il a accompli avec sérieux et son savoir faire.

Le bilan de l'année jusqu'à présent est très satisfaisant.

Notre repas du 20 mars a connu un vif succès, avec pas moins de 130 couverts. Je tiens à remercier Mr et Mme DUJARDIN et les félicite pour leur repas qui fait toujours recette.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain souper dansant le 13 novembre. Venez nombreux vous serez accueillis dans une ambiance chaleureuse.

Notre course du 27 juin a aussi connu une grande réussite avec 90 participants.

L'événement le plus marquant de l'année fut le passage du Tour de France le 6 juillet, nous étions le 1^{er} village de France de ce Tour 2004.

La petite reine n'était plus passée chez nous depuis 45 ans, et pour cela nous avons décidé d'organiser une journée d'animation spéciale.

Le matin à partir de 10 h était organisé un concours de vélos fleuris qui fut suivi par une démonstration de danse avec le groupe local « Raices Latinas », puis des majorettes « les Colombines ».

Un concert fut ensuite donné sur le podium par l'ensemble de musique de Mortagne suivi par le groupe « Freska Musette ».

A la salle des fêtes était exposée une exposition sur les 100 ans de Paris-Roubaix qui nous a été fournie par la Porte du Hainaut.

Il y avait également une exposition « Jean STABLINSKI » qui fut notre parrain dans le village lors du passage des coureurs.

Je remercie Mme le Maire, le personnel communal, Mauld'Joie, l'Amicale Laïque, Mme VERDONCQ Sabrina, Mr Claude BONDROIT, Mr et Mme VANSTRACEELE, Le Club Canin, les Sapeurs Pompiers, la Porte du Hainaut, A Two Animation, Mr DELLACHERIE Guy, Mr Jean STZABLINSKI, les membres de l'association, tous les bénévoles, Mme Rose Marie CABY, les groupes de danses, Le Lycée Horticole de Raismes, les musiciens et Mr RIBEAUCOURT, les enfants qui ont participé au concours des vélos fleuris, Mr SERDU pour la fresque qu'il a réalisée à la frontière et aussi notre trésorière qui a réalisé toutes les décorations.

Un grand merci à toutes et à tous, votre participation, votre présence, votre soutien, votre aide, ont contribué à la réussite de cette journée inoubliable. Je remercie également nos fidèles sponsors ainsi que les habitants du village pour le soutien qu'ils nous apportent.

Si vous désirez nous rejoindre au sein de l'association, n'hésitez pas contactez moi.

Le Président,
Mr GABEZ André

LE CLUB CANIN

L'association était en veille depuis quelques années, Monsieur COURTECUISSÉ, le président du Club canin « L'espoir Mauldois » a organisé une présentation de chien de défense et de sécurité le Dimanche 22 Août.

21 chiens ont été présentés devant un public nombreux, au bout de cette après midi forte instructive, des diplômes ont été remis aux propriétaires de chiens. Pour Monsieur DESSAINT, l'animateur du centre canin basé à Marly ce fut pour lui une très belle après midi. Tout le monde se donna rendez-vous pour l'année prochaine.

Monsieur le président et ses membres remercient beaucoup Madame le Maire de Maulde ainsi que Madame le Maire de Thun Saint Amand pour leur présence et leur soutien.

Le Président,
Mr COURTECUISSÉ Alain

LARS
Loisirs Activités des Retraités Sportifs
1022 Grand'Rue
59158 MAULDE

La pratique régulière d'une activité physique, sans esprit de compétition, à un rythme adapté à votre âge, vous permettra de vous maintenir en bonne forme physique et morale et de faire reculer certains problèmes liés à l'âge.

Créé pour des personnes de plus de 50 ans, le LARS vous propose de venir pour des randonnées de 6, 8 ou 10 kms.

Vous vous retrouverez dans un cadre amical et une ambiance de convivialité.

Pour mieux vivre votre retraite REJOINGNEZ-NOUS...

Pour tous renseignements téléphoner au 03 27 26 87 13 ou écrire à l'adresse ci-dessus.

ASSOCIATION RAICES LATINAS

L'Association créée il y a 3 ans, rassemble des enfants à partir de 4 ans.

Ils apprennent à évoluer et à danser sur des musiques latines et participent ainsi à quelques représentations.

Cette année, l'association a été invitée à représenter son spectacle à Valenciennes, Raismes, pour le Tour de France dans notre village et à la fête de l'école.

Les cours ont lieu le mercredi à la salle des fêtes, les inscriptions sont prises ce jour.

- Enfants de 4-6 ans : de 10 h à 11 h : apprentissage de la danse par des jeux musicaux.
- Enfants de 7-9 ans : de 11 h à 12 h
- Enfants à partir de 10 ans : de 14 h à 15 h 30

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 21 octobre à la salle de la cantine, rue de la Basse Fosse à 19 h.

Le spectacle annuel composé de nouvelles danses sera représenté le samedi 2 avril 2005.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Mme RABAT au 06.74.32.22.81

ACPG – CATM Section de Maulde

Jeudi 2 Septembre 2004 - 60^{ème} Anniversaire de la Libération

Un après-midi qui sort de l'ordinaire.

C'est vers 16 H sous un beau soleil que nous nous rendons au point de ralliement Salle des Fêtes de ROSULT.

Après l'accueil, les présentations, le vin d'honneur, nous sommes dirigés vers nos véhicules respectifs. Pour nous, le Maire de Maulde et le Président des Anciens Combattants, est affectée la Jeep n° 7. Pour Pierre, notre porte drapeau, c'est le Dodge 6X6 où il rejoint ses collègues des sections voisines.

A 17 H, c'est le départ de la salle des fêtes de Rosult des 13 véhicules militaires et des accompagnateurs.

Arrêt au Monument aux Morts – Dépôt de gerbes – Allocution du Maire et du Président Local des Anciens Combattants – Hymnes Nationaux USA – ANGLETERRE – BELGIQUE.
A la fin du cérémonial, distribution de friandises aux enfants.

17 H 35 nous reprenons place dans nos véhicules pour nous rendre à RUMEGIES.

A la sortie de ROSULT, nous prenons la direction de SAMEON et nous passons devant la ferme CAULIER ; c'est dans la prairie derrière celle-ci au lieu-dit POCOIN qu'étaient parachutés de nuit les vivres et les armes destinés aux résistants.

Par la rue de Frechy nous entrons dans RUMEGIES pour nous rendre au Monument aux Morts où une foule nombreuse nous attend ; Dépôt de gerbes – Allocutions – Distribution de bonbons aux enfants.

18 H 20, nous quittons RUMEGIES pour nous rendre à LECELLES. Nous suivons le même parcours que ceux qui nous ont libérés 60 ans plus tôt.

Nous nous rendons au Monument aux Morts pour les dépôts de gerbes – Allocutions – Hymnes nationaux – En face de l'église lâcher de ballons.

19 H, nous quittons LECELLES pour rejoindre notre village par la rue de Chorette et l'ancienne RN 45.

Dès la Trinquette de nombreuses personnes nous attendent sur les trottoirs et quand nous entrons dans le centre c'est la foule des grands jours qui nous acclame.

Nous leur répondons par des signes de la main et ils nous le rendent bien par leurs applaudissements et leurs sourires. Vraiment, cela fait plaisir !

Dès notre arrivée les cloches se sont mises à sonner. Toute la section des Anciens Combattants de MAULDE était là pour nous soutenir, on reconnaissait des personnes des communes voisines et de Belgique. Beaucoup de monde. Beaucoup de gens heureux.

Puis ce fut le cérémonial au Monument aux Morts – Dépôt de gerbes – Allocution du Maire – Hymnes nationaux – Lâcher de ballons.

Tout se termina par un vin d'honneur à la Salle des Fêtes pleine à craquer.

Le Président des ACPG – CATM Section de Maulde
Jacques BEAURY

MAULD'JOIE

Le Comité a comme de coutume, animé les fêtes de la commune, avec beaucoup de succès.

Le Dimanche 25 avril avec la 17^{ème} foire artisanale.

Trente cinq exposants avaient répondu présent et ont installé leur savoir faire et leurs produits. Une grande variété, au niveau des objets décoratifs, compositions florales, bijoux, peintures sur toiles, sur vases et sur soies, sans oublier les réalisations aux crochets qui ne perdent pas leur originalité.

C'est sous un soleil généreux que nous avons écouté le groupe Fresca Musette qui a créé une ambiance formidable. N'oublions pas le concours de brouettes fleuries, dont notre ami Monsieur Jules Leleu s'occupe activement.

La ducasse de juin, avec le traditionnel jeu de pétanque (72 joueurs), suivi par la fête de la musique, le samedi animée par le groupe Fresca Musique.

Le mois de juillet a été copieux en festivités :

Le 6 juillet, ce fut d'abord le passage du tour de France,

Le 13 juillet, Brocante nocturne, démonstration de majorettes avec les Floralties danses de Mortagne, la retraite aux flambeaux pour terminer avec le feu d'artifice.

et 14 juillet la fête nationale avec les 1^{er} jeux inter associations qui ont connu un beau succès.

Dans la prairie prêtée pour l'occasion par Mr Paul HOURDEAU, les équipes s'affrontèrent dans une ambiance de Kermesse.

Le 21 juillet le Centre de Loisirs a organisé son feu de camp, les parents et les amis se sont retrouvés autour du feu pour déguster le barbecue préparé par Mr et Mme DUJARDIN, au programme, animation avec des chants, des jeux, ce fut une belle soirée.

Une séance de cinéma exceptionnelle avec la projection de Harry Potter 3, les jeunes du centre de loisirs ont pu assister à cette projection.

En Septembre ...

Commémoration de l'anniversaire de la libération.

Le jeudi 2 septembre une grande partie de la population Mauldoise s'était réunie sur la place pour attendre le convoi militaire.

C'est avec beaucoup d'émotion, et sous le tintamare des cloches de l'église qui sonnaient à la volée que nous avons accueillis nos libérateurs, vers 19 h 15. Les enfants des écoles agitaient leur petit drapeau Bleu, Blanc, Rouge...

Madame le Maire déposa une gerbe au monument aux morts et fit une allocution, entourée de Mme la Sénatrice, Monsieur le Président des Anciens Combattants, des élus des communes voisines, Mr Charles PICQ, Bourgmestre. Lâcher de ballons, Vin d'honneur

Ducasse de septembre

Le samedi dès 9 h, tournoi de mini foot organisé sur le plateau sportif, avec la participation de la porte du Hainaut et de la Société Agorespace. Le comité remercie également Véronique « au Bouton d'Or » pour les bouquets.

L'après midi, tournoi de pétanque avec l'inscription de 40 joueurs

Dimanche, courses cycliste, attractions foraines pour les petits, et à 19 h le concert à la salle des fêtes, nous avons pu ainsi écouter et apprécier l'harmonie de Vezon (Belgique).

Dimanche 17 octobre : Concert de musique à l'église dès 16 heures

Mardi 19 octobre :

Le film « Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants »

Le Comité de Mauld'Joie remercie toutes les personnes qui participent aux festivités soit pour l'organisation, soit par leur présence. Sans oublier le personnel Communal qui a largement contribué à toutes ces manifestations, pour l'installation des chapiteaux et de tout le matériel technique.

Club

des Seniors

MAULDOIS

Amitiés
Rencontres
Loisirs

Club info

C'est à partir de 55 ans que l'on peut profiter des avantages proposés par le club A.R.L. Mauldois.

Chaque mardi de 14 h 00 à 18 h 00 nous nous réunissons à la salle des fêtes pour passer un agréable moment entre amis(es) en jouant principalement aux cartes, au scrabble et par beau temps à la pétanque.

Nous organisons des sorties d'une journée suivant les réponses à un questionnaire proposé aux adhérents comme : une journée à la mer, un repas spectacle, la visite d'une région ou d'un site particulier et une délégation se manifeste lors d'invitation de clubs voisins ... avec des retombées pour notre propre fête de juillet (150 couverts le midi cette année ... et le soleil en cadeau).

Nous vous invitons à venir découvrir l'ambiance de notre association en passant un moment avec nous un mardi après midi.

La porte est ouverte à tous (femmes, hommes, de Maulde ou d'autres communes de la région ... de France et de Belgique).

Nous avons déjà des membres de Saint Amand les Eaux, Thun, Nivelles, Lecelles, Saint-André, Orchies, Rongy (B), Bléharies (B).

Il n'y a pas d'obligation pour nos adhérents (c'est quand tu veux – quand tu peux).

Pour un petit village comme Maulde ... nous avons beaucoup d'associations dynamiques qui apportent l'occasion de se rencontrer et de se distraire.

ALORS NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR APPORTER UNE PIERRE À L'ÉDIFICE.

Et puis ... chaque mois nous fêtons les anniversaires (sans dévoiler votre âge) avec dégustation de tartes ... arrosé de ... (au choix du client).

Amicalement votre.

Le service communication du club

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

LA GARDERIE MUNICIPALE :

Mise en place sur le papier depuis 1996, la garderie péri-scolaire vient enfin de voir le jour, lors de la rentrée 2004-2005.

Animée par Mademoiselle MARJORIE KAYSER, titulaire du Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animatrice auprès des jeunes enfants, aidée de Madame Roselyne DELANGLEZ, cette garderie a lieu chaque jour d'école dans les locaux scolaires, de 7 h 30 à 9 h le matin et de 16 h 30 à 18 h le soir. Elle compte déjà une dizaine de jeunes enfants.

Ce service, mis en place par la municipalité, est ouvert aux élèves inscrits à l'école « Marcel DHOT » de Maulde. Il permet aux familles de faire garder par des adultes compétents, leurs enfants en âge scolaire, le matin avant la classe et le soir après les cours. Tout ceci se déroule dans une atmosphère chaleureuse où leurs sont proposés des jeux, des chants et diverses activités d'éveil.

Les familles intéressées peuvent encore se faire inscrire en Mairie pour en bénéficier, un règlement complet leur sera remis à cette occasion. Le tarif fixé par arrêté municipal est actuellement de 1.90 euros la séance de 1 h 30.

CANTINE SCOLAIRE :

Les tickets de cantine sont vendus tous les lundis entre 15 h et 18 heures.

Au cas où la Mairie serait fermée le lundi, ils seront vendus le mardi.

FESTIVITES :

17 octobre : Concert d'Automne à l'église St Pierre de Maulde

11 novembre : Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts. Rendez-vous 10 h 15 dans la cour de la Mairie. Remise des Prix de maisons fleuries.

5 décembre : Cérémonie des Anciens d'AFN. Défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts. Rendez-vous 10 h 15 dans la cour de la mairie

9 janvier 2005 : Concert de l'An Neuf.

6 février 2005 : Loto à la salle des fêtes organisé par Mauld'Joie

CIRCULATION :

Nous vous rappelons que la rue du Mortier est en sens unique et limitée à 30 Km/h. Les automobilistes, les cyclistes et les motocyclistes doivent respecter la signalisation.

La gendarmerie est prévenue et tout contrevenant sera verbalisé.

CHIENS DANGEREUX :

Les chiens dangereux doivent obligatoirement être promenés muselés et tenus en laisse. Le chien ne doit pas être promené par un enfant, mais par une personne majeure.

Les propriétaires qui ne respecteraient pas ces mesures pourront faire l'objet de poursuites judiciaires, pouvant aller de l'amende à la peine de prison. (Voir Maulde info n°40)

Les propriétaires doivent également veiller à ce que leur animal ne divague pas sur la voie publique, il ne doit pas aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage. (Article R48.2 du Code de la santé Publique et R.25 du Code Pénal.).

Parc'infos

L'information de tous les habitants
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Plantations Faites le plein de conseils

Vous cherchez quelques idées pour réaliser une haie champêtre ou brise-vent... Vous ne savez par quel bout commencer pour tailler ou entretenir vos arbres... Vous aimeriez planter des essences locales...

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut organise pour vous des permanences de conseils en plantation.

Ouvertes à tous, elles ont lieu le mercredi matin, de 9 à 12 heures, en mairie.

Après de professionnels, vous obtiendrez les réponses aux questions que vous vous posez sur les techniques d'entretien et de taille, le choix des végétaux, les schémas de plantation, les alternatives aux insecticides, etc.

Mercredi 15 septembre 2004
Quiévrechain

Mercredi 22 septembre 2004
Hornaing

Mercredi 29 septembre 2004
Beuvry-la-Forêt

Mercredi 6 octobre 2004
Bellaing

Mercredi 13 octobre 2004
Râches

Mercredi 20 octobre 2004
Thun-Saint-Amand

Contact : Aurore Direz - François Carlier
Parc naturel régional Scarpe-Escaut 03.27.19.19.70



357, rue Notre-Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. 03 27 19 19 70
Fax 03 27 19 19 71
www.pnr-scarpe-escaut.fr

ANHIER / AUBRY-DU-HAINAUT / BELLAING / BEUVRAGES / BEUVRY-LA-FORÊT / BOUSIGNIES / BOUVIGNIES / BRILLON / BRUAY-SUR-ESCAUT / BRUILLE-SAINT-AMAND / CHÂTEAU-LABBAYE / CONDÉ-SUR-L'ESCAUT / ERRE / ESCAUTPONT / FLINES-LEZ-MORTAGNE / FLINES-LES-RACHES / FRESNES-SUR-ESCAUT / HASNON / HAVELUY / HERGNIES / HERIN / HORNAING / LANDAS / LÉCELLES / MARCHIENNES / MAULDE / MILLONFOSSE / MORTAGNE DU NORD / NIVELLE / ODOMEZ / OISY / QUAROUBLE / QUIEVRECHAIN / RAISMES / RIEULAY / ROSULT / RUMEGIES / SAINT-AMAND-LES-EAUX / SAMEON SARS ET ROSIERES / THUN-SAINT-AMAND / TILLOY-LEZ-MARCHIENNES / VICQ / VIEUX-CONDE / VRED / WALLERS / WANDIGNIES-HAMAGE / WARLAING

Parc'infos

L'information de tous les habitants
du Parc naturel régional Scarpe-Escout

NATURE EN POCHE

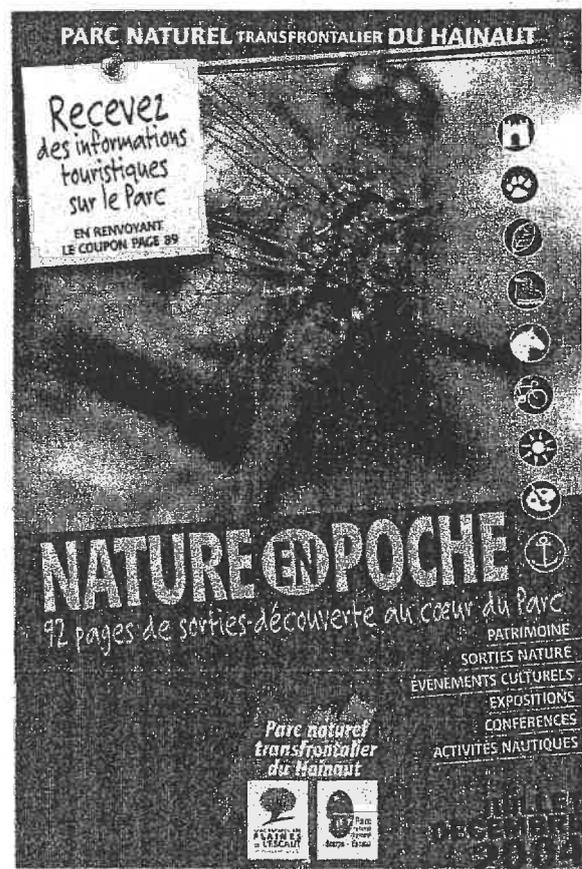
Le calendrier des sorties-découverte

Le calendrier semestriel des sorties-découverte édité par le Parc naturel transfrontalier du Hainaut est disponible dans les offices de tourisme et les mairies des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escout et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Gratuit et pratique, **Nature en Poche** présente, de juillet à décembre 2004, 320 sorties proposées sur le territoire par les associations et par les communes :

- Randonnées pédestres
- Circuits à vélo
- Balades équestres
- Expositions
- Visites guidées
- Événements culturels
- Sorties nature...

Retrouvez-y le programme de La Nuit européenne de la chauve-souris, du 8^{ème} cortège des Géants de Beloeil, des Journées du patrimoine, des challenges transfrontaliers et, bien sûr, de Parc en fêtes.



320 idées pour sortir en famille et entre amis !
Demandez-le à la Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escout
Saint-Amand-les-Eaux, Tél. : 03.27.19.19.70

357, rue Notre-Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. 03 27 19 19 70
Fax 03 27 19 19 71
www.pnr-scarpe-escout.fr
contact@www.pnr-scarpe-escout.fr

ANHIER / AUBRY-DU-HAINAUT / BELLAING / BEUVRAGES / BEUVRY-LA-FORÊT / BOUSIGNIES / BOUVIGNIES / BRILLON / BRUAY-SÛR-ESCAUT / BRUILLE-SAINT-AMAND / CHÂTEAU-L'ABBAYE / CONDÉ-SUR-L'ESCAUT / ERRE / ESCAUTPOINT / FLINES-LEZ-MORTAGNE / FLINES-LES-RACHES / FRESNES-SUR-ESCAUT / HASNON / HAVELUY / HERGNIES / HERIN / HORNAING / LANDAS / LECELLES / MARCHIENNES / MAULDE / MILLONFOSSE / MORTAGNE DU NORD / NIVELLE / ODOMIEZ / OISY QUAROUBLE / QUIEVRECHAIN / RAISMES / RIEULAY / ROSULT / RUMEGIES / SAINT-AMAND-LES-EAUX / SAMEON SARS ET ROSIERES / THUN-SAINT-AMAND / TILLOY-LEZ-MARCHIENNES / VICQ / VIEUX-CONDE / VRED / WALLERS / WANDIGNIES-HAMAGE / WARLAING / ANZIN / COUTICHES / CRESPIN / DENAIN / MARLY / ORCHIES / PECQUENCOURT / PETITE-FORET / RÂCHES / RAIMBEAUCOURT / THIVENCELLE / VALENCIENNES

Parc'infos

L'information de tous les habitants
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Ne jetez pas vos déchets n'importe où !

Chaque année, les écogardes recensent plus de 80 dépôts sauvages d'ordures dans les communes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Ces abandons de déchets sont signalés en mairie ou en gendarmerie.

Toute personne qui dépose ou abandonne des ordures, des déchets, des matériaux et tout autre objet, dans des lieux publics ou privés, est passible d'une contravention allant de 150 à 3000 euros.

Pour préserver l'environnement, éviter la pollution des sols, la prolifération des rats et la transmission de maladies, vous devez apporter vos déchets dans les lieux appropriés.

Les déchetteries prennent gratuitement vos encombrants, gravats, déchets verts, ferrailles, cartons, plastiques, verres, papiers, huiles, pneus, colles, etc.

Des collectes sont également organisées dans votre commune.



Déchetterie la plus proche :

Ramassage des ordures ménagères :

Collecte des autres déchets :

Ramassage des encombrants :



357, rue Notre-Dame d'Amour

59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél. 03 27 19 19 70

Fax 03 27 19 19 71

www.pnr-scarpe-escaut.fr

contact@pnr-scarpe-escaut.fr

ANHIERS / AUBRY-DU-HAINAUT / BELLAING / BEUVRAGES / BEUVRY-LA-FORÊT / BOUSIGNIES / BOUVIGNIES / BRILLON / BRUAY-SUR-ESCAUT / BRUILLE-SAINT-AMAND / CHÂTEAU-L'ABBAYE / CONDÉ-SUR-L'ESCAUT / ERRE / ESCAUTPONT / FLINES-LEZ-MORTAGNE / FLINES-LES-RACHES / FRESNES-SUR-ESCAUT / HASNON / HAVELUY / HERGNIES / HERIN / HORNAING / LANDAS / LECELLES / MARCHIÈNNES / MAULDE / MILLONFOSSE / MORTAGNE DU NORD / NIVELLE / ODOMEZ / OISY / QUAROUBLE / QUIEVRECHAIN / RAISMES / RIEULAY / ROSULT / RUMEGIES / SAINT-AMAND-LES-EAUX / SAMEON SARS ET ROSIÈRES / THUN-SAINT-AMAND / TILLOY-LEZ-MARCHIÈNNES / VICQ / VIEUX-CONDE / VRED / WALLERS / WANDIGNIES-HAMAGE / WARLAING / ANZILLOU / COULOUVE / GREENIN / DENAIN / MARY / ORCHIES / BECOULES-COURT / PETITE-FORET / BÉCHIES / BRUNHEUILLE / BRUNHEUILLE-VALENTIN / BRUNHEUILLE-VALENTIN



Pact du Hainaut

Centre d'Amélioration du Logement

Vendeur d'un bien immobilier ? Ce message est pour vous...

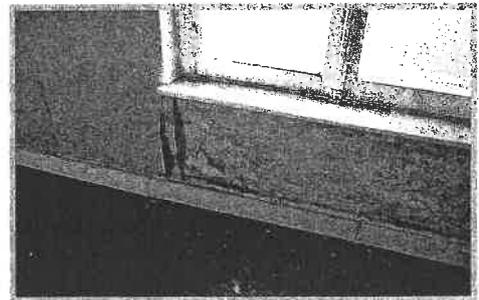
Le Plomb

La loi du 29 juillet 1998, visant à lutter contre le saturnisme (maladie grave qui touche surtout les enfants), oblige les vendeurs d'un bien immobilier construit avant 1948 et situé dans une zone à risque définie par le Préfet, à dresser un état d'accessibilité au plomb des parties privatives.

Le P.A.C.T. du Hainaut exécute cet ERAP grâce à un analyseur à fluorescence X et des opérateurs qualifiés. Il a reçu à cet effet les agréments ministériel et préfectoral.

Tout ERAP est valable pendant 1 an. Il doit être annexé à toute promesse, contrat ou acte de vente.

Le plomb est souvent présent dans les peintures datant d'avant 1948 →

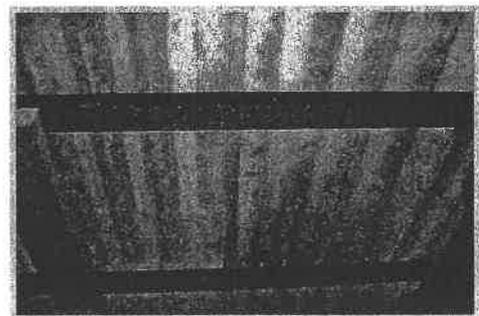


L'Amiante

Le décret du 7 février 1996 modifié par le décret du 3 mai 2002, oblige les propriétaires vendeurs de biens immobiliers dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, à faire effectuer des recherches relatives à la présence d'amiante.

Les experts du P.A.C.T. du Hainaut sont qualifiés pour détecter l'amiante et préconiser la nature des travaux éventuels à effectuer ainsi que les conditions de réalisation du chantier.

Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante : Tôles ondulées fibrociment →



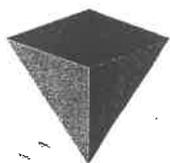
Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter....

Un seul numero!

03 27 45 09 64

Votre contact: Béatrice DELVAL

L'APPRENTISSAGE INDUSTRIEL



C • F • A • I

Région Nord Pas-de-Calais

propose aux Jeunes,
Garçons et Filles de 16 à 25 ans,
un passeport pour l'emploi
avec le **CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

BEP : en 2 ans

- ◆ Métiers de l'Electrotechnique
- ◆ Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés
- ◆ Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés et de Structures Métalliques

BAC PRO : en 2 ans

- ◆ Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés
- ◆ Pilotage des Systèmes de Production Automatisée
- ◆ Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés et de Structures Métalliques (*en partenariat avec le lycée du HAINAUT de Valenciennes*)

BTS : en 2 ans

- ◆ Maintenance Industrielle
- ◆ Productique Mécanique (*en partenariat avec le lycée BUSTIN de Vieux-Condé*)



NOUVEAU

BTS

**REALISATION D'OUVRAGES
CHAUDRONNES**

NOUVEAU

après la classe de 3e,
BAC PRO EN 3 ANS
Maintenance des Systèmes
Mécaniques Automatisés

C.F.A.I

Région Nord Pas-de-Calais

89, rue Pécelet - BP 16

59312 VALENCIENNES Cedex

Tél. 03 27 45 24 15

Renseignements et inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le prélèvement automatique

Un mode de paiement simple, pratique et sûr

Pour votre impôt sur le revenu, votre taxe d'habitation, votre taxe foncière, Vous avez le choix entre deux formules.

Le prélèvement à l'échéance

Vous préférez payer vos impôts à chaque Echéance.

Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie, votre compte étant prélevé 5 jours après La date limite de paiement.

3 prélèvements : en février et en mai cause pour les deux acomptes provisionnels, en **septembre** pour le solde.

1 prélèvement en octobre.

1 prélèvement en novembre.

Le prélèvement mensuel

Vous souhaitez étaler sur l'année les paiements de vos impôts pour mieux gérer votre budget.

Dix mensualités de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre en cas d'augmentation de votre impôt. Les prélèvements sont effectués sur votre compte le 15 de chaque mois

En cas d'incident de prélèvement pour cause de provision insuffisante sur votre compte, le prélèvement est réalisé le mois suivant.

Pour tout renseignement contacter la trésorerie
19 rue du 18 juin 59230 St-Amand

Tél : 03 27 48 42 83 Fax : 03 27 42 14 72

Vous ne risquerez donc plus d'oublier votre règlement et de subir une Majoritaire de 10%.

Si votre impôt augmente ou baisse, vous avez la possibilité en cours d'année :
*de modifier le montant de vos prélèvements

*ou de suspendre vos prélèvements dès que le montant dû est atteint.

Désormais, nous nous engageons à vous rembourser dans les 8 jours ouvrés en cas d'erreur de notre part sur un prélèvement.

A
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR VOS IMPOTS

Choisissez le prélèvement automatique à l'échéance ou mensuel.

Un mode de paiement simple, pratique et sûr.

Le prélèvement est simple :

Il supprime l'ensemble des formalités de paiement de l'impôt.

Vous adhérez une seule fois au prélèvement et n'a ensuite plus aucune démarche à effectuer.

Le prélèvement est pratique :

Si votre impôt augmente ou baisse, vous avez la possibilité en cours d'année :

**de modifier le montant de vos prélèvements*

**ou de suspendre vos prélèvements dès que le montant dû est atteint.*

Le prélèvement est sûr :

Vous ne risquez donc plus d'oublier votre règlement et de subir une majoritaire de 10%

Pour vous renseigner :

*19 rue du 18 juin
59230 St-Amand-Les-Eaux*

*Tél : 03 27 48 42 83
Fax : 03 27 48 14 72*

Site Internet :

www.impots.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : matin 8h-12h - après-midi 13h30-16h30. Possibilité de rendez-vous

La note d'information remise aux clients en difficultés de paiement

Vous venez de recevoir votre facture d'électricité et de gaz naturel et vous avez des difficultés de paiement... Voici quelques conseils pratiques.

Confrontés à de gros soucis d'argent, vous avez des difficultés à payer votre facture d'électricité et de gaz naturel. Vous risquez ainsi une "coupure" qui vous priverait d'énergie...

Pour ceux qui sont réellement démunis, EDF GDF SERVICES a mis en place un dispositif évitant d'en arriver là.

Encore faut-il pouvoir détecter très rapidement les personnes en grande difficulté financière. Or, dans la majorité des cas, ces clients préfèrent taire leurs problèmes, entrent malgré eux dans la spirale de l'exclusion et contactent EDF GDF SERVICES quand il est trop tard.



Un bon conseil : prenez contact le plus rapidement possible avec votre Agence Clientèle

Que ce soit à la réception d'une facture ou d'une lettre de relance, contactez le plus rapidement possible votre Agence Clientèle EDF GDF SERVICES dont le numéro de téléphone figure sur votre facture en haut à gauche (numéro joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Votre conseiller clientèle recherchera avec vous les solutions adaptées à votre dossier.

Une solution d'attente : le Service Maintien d'Energie

Si une solution immédiate n'est pas possible, votre conseiller clientèle vous proposera le "Service Maintien d'Energie". Avec ce service, vous pouvez utiliser simultanément plusieurs de vos appareils sans dépasser une puissance maximale de 3000 W (un téléviseur, un convecteur, un réfrigérateur, des lampes,...). En contrepartie, vous devrez vous engager à vous rapprocher rapidement des services sociaux de votre commune (CCAS) afin de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une aide financière au paiement de vos factures. Ce service est mis en place le temps nécessaire à la prise en charge de votre dossier par les services sociaux.

En effet, le CCAS établit, conjointement avec EDF GDF SERVICES Hainaut-Cambrésis, un dossier déposé à la Sous-Préfecture auprès de la Commission des Fonds Solidarité Energie. EDF et Gaz de France participent aux aides financières qui sont attribuées. Chaque année, plus de 200 000 foyer bénéficient de ces aides.

Attention, si vous n'effectuez pas ces démarches, vous vous exposez à une suspension des fournitures de l'électricité et du gaz naturel.

Votre dossier est étudié par la Commission du Fonds Solidarité Energie en Sous-Préfecture

C'est cette Commission et, elle seule, totalement indépendante d'EDF GDF SERVICES, qui décide si votre situation personnelle et financière, peut vous faire bénéficier d'une aide au titre du Fonds Solidarité Energie. En résumé, elle va qualifier ou non votre situation comme étant une situation de précarité.

En cas d'acceptation, tout ou partie de votre dette est prise en charge et une information est transmise à EDF GDF SERVICES. Nos services vous contactent pour le règlement du solde éventuel, rétablissent votre abonnement d'origine dès régularisation complète et peuvent vous apporter des conseils pratiques pour mieux gérer les consommations d'énergie. Par contre, vous devez respecter les échéances contractuelles, sous peine de suspension de votre fourniture d'énergie.

En cas de refus de la Commission, EDF GDF SERVICES est fondé à vous réclamer le montant des dettes et à interrompre la fourniture d'énergie.

NETTOYONS LA NATURE !!!

Cette année, nous allons participer à l'opération « Nettoyons la Nature ». Mais cette fois-ci, nous ferons en même temps le tri sélectif, eh oui ! Madame le Maire a tenu sa promesse. Nous aurons comme l'année dernière, une paire de gants, un tee-shirt et un petit dépliant. Nettoyons la Nature, c'est pour avoir de belles prairies bien vertes, des arbres pleins e fruits, bref, une belle nature.

Une questions : Saviez vous que le verre mettrait 4000 ans pour ne plus être parmi nous ? Nous allons faire le même tour que l'an dernier et j'espère que nous allons remplir autant de sacs. Alors faites attention, la nature est précieuse.

(Texte de Melle Ariel Rabat)

nettoyons la nature 2004 007 (1600x1200x24b jpeg)



Handisport à votre service !

L'ASHHV, association sportive des handicapés du Hainaut Valenciennes, permet à toute personne handicapée physique de pratiquer un sport adapté et encadré par : un entraîneur, un médecin et une équipe spécialisée. Les différentes activités sont : natation, basket, tennis de table, athlétisme, tir à la carabine et à tir à l'arc. La pratique des sports se fait en loisir ou en compétition. Participation possible aux compétitions régionales et nationales de la Fédération Française Handisport.

L' Association recherche aussi des bénévoles dynamiques, qui souhaitent donner un peu de temps pour aider l'équipe d'encadrement : présence aux entraînements de basket,, déplacements, secrétariat.. etc.

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter la Présidente de Association Sportive des Handicapés du Hainaut Valenciennes
66 avenue du Général Horne - 59300 Valenciennes
Tél : 03 27 29 51 91
contact@ashhv.com

Association Sportive des Handicapés du Hainaut Valenciennes

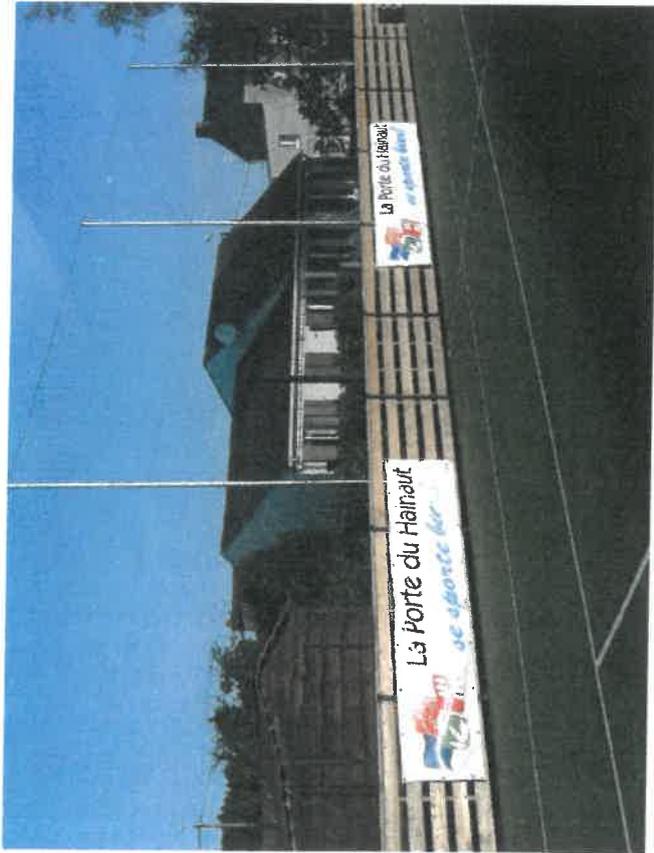


Le sport c'est la vie !

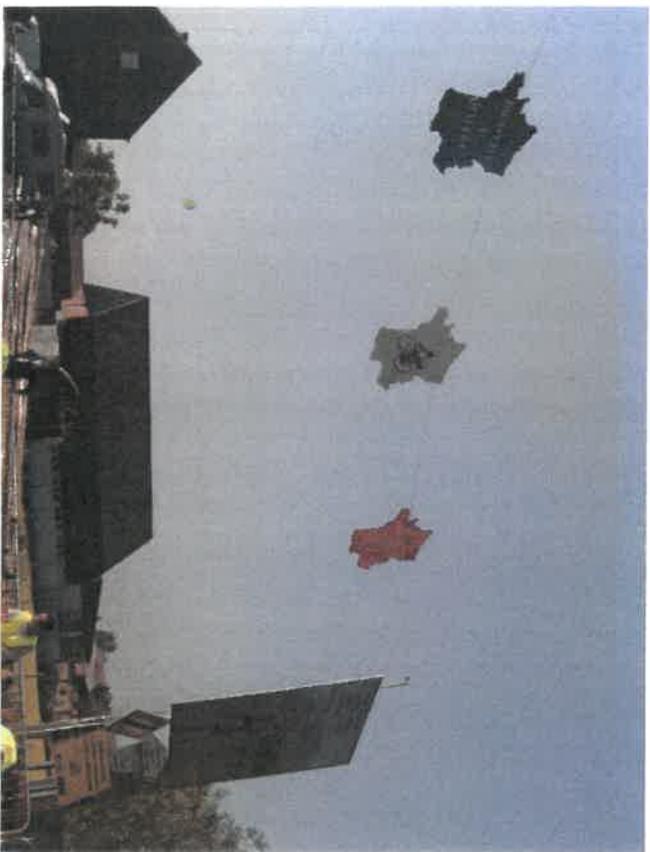
**Affiliée à la Fédération Française Handisport
Arrondissement de Valenciennes**

contact@ashhv.com

Téléphone 03 27 29 51 91



Photos souvenirs du mini foot
Organisé le 25 septembre 2004



Photos des préparatifs
Pour le passage du Tour de France



Photos souvenirs de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération de la commune



Les bonnes réactions

► Votre département en orange indique un phénomène dangereux. Votre département en rouge indique un phénomène très dangereux et exceptionnel. Dans ces deux cas, le phénomène est représenté par un pictogramme.

Vent violent



- Limitez vos déplacements, et renseignez-vous avant de les entreprendre.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Rangez les objets exposés au vent.



- Restez chez vous et évitez toute activité extérieure.
- Si vous devez vous déplacer, soyez très prudent. Empruntez les grands axes de circulation.
- Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures.

Fortes précipitations



- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez vigilant. Évitez le réseau routier secondaire.
- Soyez prudent face aux conditions de circulation pouvant être difficiles.
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage.



- Restez chez vous et évitez tout déplacement.
- Ne vous engagez en aucun cas ni à pied ni en voiture sur une zone inondable.
- Prenez toutes les précautions pour la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans des zones localement touchées par les inondations.

Orage



- Soyez prudent, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.



- Soyez très prudent, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses.
- Évitez les activités extérieures de loisirs.
- Abritez-vous hors des zones boisées et mettez en sécurité vos biens.
- Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule.

Neige/Verglas



- Soyez très prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer. Renseignez-vous sur les conditions de circulation.
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations. Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée.



- Restez chez vous et n'entreprenez aucun déplacement.
- Si vous devez vous déplacer, signalez votre départ et la destination à des proches. Munissez-vous d'équipements adaptés et de matériel en cas d'immobilisation prolongée. Ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des sauveteurs.

Avalanches

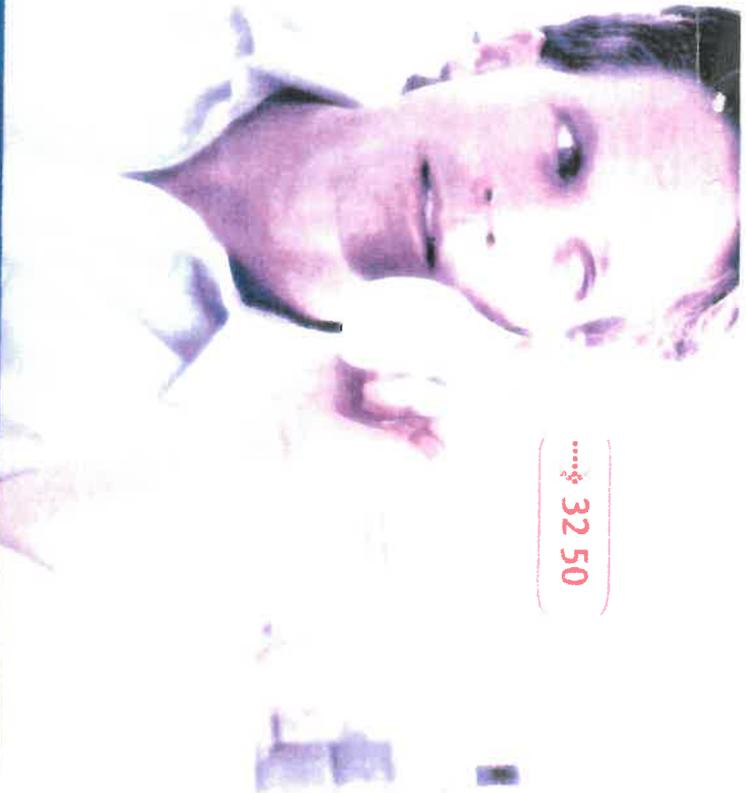


- Informez-vous de l'état des secteurs routiers d'altitude.
- Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.
- Consultez les bulletins spécialisés de Météo-France, les informations locales et les professionnels de la montagne.



- Évitez, sauf urgence, tout déplacement sur les secteurs routiers d'altitude.
- Renseignez-vous auprès de la préfecture du département.
- Respectez strictement les mesures d'interdiction et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.

La bonne information



32 50



Des couleurs pour mesurer le niveau de risque

-  Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.
-  Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique : des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (exemples : mistral, orage d'été) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

-  Soyez très vigilant : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.
-  Pas de vigilance particulière.

Des repères pour identifier le danger

-  Vent violent
-  Fortes précipitations
-  Orages
-  Neige/Verglas
-  Avalanches

Météo-France étudie avec les ministères concernés une extension de la Vigilance à d'autres phénomènes dangereux.

VIGILANCE
MÉTÉO

Exemple
Carte de Vigilance
diffusée le 9 septembre 2002.

La carte signale des orages violents associés à de très abondantes précipitations dans le sud-est. Le Gard étant le plus exposé (vigilance orange), les cumuls de pluies enregistrés sur ces zones lors de cet épisode ont été exceptionnels, avec de graves conséquences (24 victimes et de nombreux dégâts).

